

REUNION DES PRESIDENTS DE L'OUEST RENNES – MARDI 15 FEVRIER 2011

Présents :	René GEFFRAY	Président inter-région
	Guy DUPONT	Normandie
	Guy LE BRIS	Bretagne
	Michel SAUGET	Centre
	Dominique TROCHERIE	Pays de la Loire
	Nicole BACON	Trésorière inter-région

René GEFFRAY ouvre la séance à 19 heures 40 en souhaitant la bienvenue aux quatre Présidents et en présentant l'ordre du jour.

CHAMPIONNATS DE L'OUEST A LAVAL (mai 2010) :

Il a été constaté deux anomalies dans l'organisation de cette compétition :

- le comité organisateur a encaissé des chèques en direct
- la procédure financière n'a pas été respectée par l'organisateur

Le conseil de l'Ouest rappelle la procédure en vigueur depuis de nombreuses années pour l'ensemble des compétitions interrégionales et qui donne satisfaction : **chaque comité régional est chargé de récupérer le paiement des engagements auprès des clubs de sa région, puis il verse la totalité à Nicole BACON qui établit la facture correspondante.** L'Ouest rétrocède au comité organisateur 50% des droits d'engagement et les médailles (facture à fournir par l'organisateur).

Concernant les frais pour la compétition de Laval, le conseil de l'Ouest avait décidé lors de la réunion du 29 mai « le conseil accepte de combler le déficit, sous réserve de présentation du bilan définitif ». Il importe donc que ce bilan et les justificatifs de dépenses soit transmis à Nicole pour étude (les cadeaux sont du ressort de l'organisateur, l'Interrégion ne peut les prendre en charge).

La position financière définitive concernant cette compétition sera prise par les Présidents lors de la réunion du conseil de l'Ouest en mai prochain.

CHAMPIONNATS DE L'OUEST HIVER A CHOLET (décembre 2010) :

Gestion financière OK, il manque la facture des médailles à transmettre à Nicole.

Certains engagements ont été acceptés sur place. Les Présidents demandent davantage de rigueur dans la vérification des engagements et le respect des règlements.

Il ressort de cette compétition que les fiches programmes ne sont pas assez claires et que les flottements dans la définition de la grille et la diffusion du règlement définitif n'ont pas facilité l'organisation de cette compétition.

Il est donc indispensable que les techniciens (Cadres techniques et Présidents de commissions régionales) proposent un programme définitif lors de la réunion du conseil en mai 2011.

MEETING DE TUNIS :

Compte tenu de la situation politique actuelle, les Présidents sont unanimes pour décider de l'annulation de la participation d'une sélection à ce meeting.

Cette sélection reste d'actualité et les cadres techniques sont invités à faire une proposition quant à une date, un lieu et un projet de budget à René GEFFRAY avant le 5 mars 2011. La décision définitive sera prise le 12 mars.

WATER POLO :

Pierre FOULET a fait parvenir le compte rendu de la réunion de la commission et sollicite l'autorisation d'augmenter de 300 € les droits d'engagement des clubs au championnat N3.

Après discussion, il est proposé une augmentation minimale de 100 € et rappelé à Pierre que le règlement des championnats est modifié la saison prochaine, le nombre d'équipes engagées devrait être en forte diminution, du fait de l'obligation d'avoir une équipe réserve.

Décision lors du conseil de mai.

QUESTIONS DIVERSES :

Un long échange s'instaure sur la baisse sensible des licences dans chaque région. Comme au niveau national, tous les comités sont concernés par cette baisse qui pose question. La réflexion quant à une licence « loisirs » mériterait-elle d'être relancée ?

CONSEIL DE L'OUEST :

Le conseil se réunira à TOURS le samedi 28 mai à 9 heures.

Les techniciens sont invités à se réunir la veille afin de proposer des programmes sportifs et des règlements finalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

Le Président
R.GEFFRAY

Le Rapporteur
M.SAUGET